RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CNPF Bretagne Pays de la Loire

à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

2022

Rapport d'activités

© Sylvain Gaudin

Le CRPF a pu mener de nombreuses actions grâce, notamment, au soutien financier des Régions Bretagne et Pays de la Loire, des Départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, de l'État et de l'Europe.

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Région BRETAGNE

Ille & Vilaine LE DEPARTEMENT

MORBIHAN

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Édito

2022 – Année des grands incendies

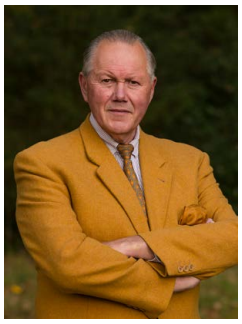

L'année 2022 restera marquée par les grands incendies de l'été, que ce soit en Bretagne ou en Pays de la Loire. Comme vous le verrez en parcourant ce rapport, le CRPF a été présent auprès des propriétaires forestiers privés. En lien avec tous les acteurs de la filière, il a organisé une évacuation groupée et rapide des bois brûlés et a engagé une réflexion sur la reconstitution des massifs.

Ces évènements confirment que le réchauffement climatique est en marche, avec plus de 1,2°C de réchauffement depuis 30 ans en Bretagne et Pays de la Loire. Cette tendance lourde va perdurer, accentuant la fréquence des épisodes extrêmes et leurs conséquences sur les forêts.

Dans ce contexte d'incertitude, plusieurs stratégies, au cœur de l'action du CRPF, permettent de minimiser les risques.

Les Plans Simples de Gestion permettent d'anticiper et de planifier la mise en valeur des forêts en intégrant de nombreux facteurs, dont le risque climatique. Ils s'appuient résolument sur les trois piliers économique, environnemental et social de la gestion durable. Cette multifonctionnalité est gage d'équilibre, de résistance et de résilience dans un contexte incertain. L'établissement a agréé cette année plus de 150 PSG pour près de 11 000 ha.

Les actions de recherche et développement s'avèrent également essentielles pour préparer l'avenir. Plusieurs études sur l'adaptation des essences et de la sylviculture au réchauffement climatique ont été menées, sur la base de réalisations concrètes de terrain et toujours dans un cadre partenarial.

Comme vous le verrez au fil des pages, la formation des propriétaires a repris de plus belle après ces années de COVID, avec plus de 2000 propriétaires ayant participé à des visites conseil, journées de développement ou cycles de Formation à la Gestion Forestière.

Enfin, le CRPF a accompagné plusieurs actions territoriales (Chartes Forestières de Territoires, démarches Forêt, Bois & Territoires). Ce travail permet d'améliorer la préservation, l'entretien et la gestion des forêts, à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités. L'Établissement a ainsi contribué à l'aménagement du territoire, à l'approvisionnement de manière pérenne et qualitative de la filière de transformation. Rappelons que le bois stocke le CO_2 et que son usage participe à l'atténuation des effets du changement climatique.

On n'a jamais autant parlé de forêt et tant mieux. Ceux qui en parlent le mieux sont souvent les forestiers privés eux-mêmes. Ils mènent une gestion durable selon des objectifs économiques, environnementaux et sociaux dosés différemment en fonction du contexte et de leur sensibilité propre. C'est ce qui fait toute la richesse et la diversité de la gestion forestière privée, encadrée par les documents agréés par le CRPF et soutenue par le monde de la Coopération et de l'Expertise forestière. Ces forestiers, écoutons-les, soutenons-les et faisons-leur confiance. Ils œuvrent pour les générations futures.

Guy de COURVILLE
Président du CRPF Bretagne - Pays de la Loire

Sommaire

- **Éditorial** 2
- **Objectif 1 - Renforcer la mission de Service Public du CNPF, responsable de l'élaboration du cadre et de l'agrément des documents garantissant la gestion durable des forêts privées** 3
- **Objectif 2 - Confirmer le CNPF comme référent technique de la sylviculture durable et multifonctionnelle, ainsi que de l'adaptation des forêts au changment climatique et de leur contribution à son atténuation** 5
- **Objectif 3 - Agir pour le développement économique des territoires et la filière forêt-bois** 8
- **Objectif 4 - Améliorer la performance de l'établissement : la vie au CRPF Bretagne - Pays de la Loire** 10
- **Objectif 5 - Développer la communication de l'établissement** 12

OBJECTIF 1

RENFORCER LA MISSION DE SERVICE PUBLIC DU CNPF, RESPONSABLE DE L'ÉLABORATION DU CADRE ET DE L'AGRÉMENT DES DOCUMENTS GARANTISSANT LA GESTION DURABLE DES FORÊTS PRIVÉES

DOCUMENTS DE GESTION DURABLE

Quelques statistiques pour 2022

Les principaux documents de gestion durable sont :

- le **Plan Simple de Gestion** (PSG), obligatoire pour les forêts privées de plus de 25 ha, volontaire pour les forêts dont la surface est comprise entre 10 et 25 ha ;
- le **Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles** (CBPS+) qui concerne tous les autres cas.

Au cours de l'année 2022, le CRPF a :

- **agréé 150 PSG** couvrant une surface de **10 706 ha**, dont 3 189 ha au titre de l'article L 122-7 du Code forestier qui intègre les réglementations visant les monuments historiques, les sites classés et Natura 2000 ;
- **enregistré 293 adhésions au CBPS+** (avec programme de coupes et travaux) pour une surface de **2 172 ha**.

© Dominique Balay

Instruction d'un PSG sur le terrain par un technicien du CRPF

Évolution du nombre et de la surface de forêts privées dotées d'un document de gestion durable

Type de document de gestion durable	2021		2022		Évolution	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
Plan Simple de Gestion obligatoire	2018	216 164	2 025	216 748	+0.3%	+0.3%
Plan Simple de Gestion volontaire	845	14 582	922	15 475	+8.4%	+5.8%
Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles	2 647	17 674	2 631	17 867	-0.6%	+1.1%
Total	5 510	248 420	5 578	250 090	+1.2%	+0.7%

Entre 2021 et 2022, la surface de forêts dotées d'un document de gestion durable a augmenté de 1 670 ha.

42 visites de PSG en cours d'application ont été réalisées par les techniciens de secteur pour une surface de 2 884 ha. Ces visites donnent lieu à un compte rendu écrit envoyé au propriétaire, comportant le cas échéant des propositions d'aménagement du programme de gestion.

RÉVISION DES SCHÉMAS RÉGIONAUX DE GESTION SYLVICOLES (SRGS)

Présentation bord de route de bois abattus

Les travaux de rédaction des deux SRGS (l'un pour la Bretagne, l'autre pour les Pays de Loire) et de leurs **Annexes Vertes Natura 2000** se sont poursuivis tout au long de l'année, tout en veillant à conserver certaines spécificités régionales. Après examen des remarques formulées par l'Autorité environnementale, les projets de documents cadres ont été validés par le Conseil de Centre en avril 2022, permettant leur transmission aux Préfets de Régions. Ces derniers ont consulté les Commissions Régionales de la Forêt et du Bois qui ont formulé des avis favorables sur les SRGS. Les consultations du public sur les projets de SRGS et de leurs annexes ont ensuite été organisées : à l'été pour la Bretagne et en fin d'année pour les Pays de la Loire. Les conclusions de ces consultations devraient permettre d'adresser des projets aboutis aux Ministères en charge de la forêt et de l'environnement dès mars 2023, en vue de leur approbation par arrêté interministériel courant 2023.

ACTIONS RELATIVES À L'ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER

Formations à l'équilibre forêt-gibier

Grâce à un co-financement des Ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement, le CRPF a poursuivi le déploiement au niveau national de la démarche « Brossier-Pallu », au travers de porters à connaissance et de formations (Orne, Hérault, Landes, Oise, Eure-et-Loir, Loire, Sarthe, Loire-Atlantique, Morbihan, Cher, Hautes-Alpes). Cette démarche permet, par la mise en œuvre du « Guide pratique de l'équilibre Forêt-Gibier » et par la constitution de formations communes « chasseurs-forestiers » locales, de nouer un dialogue constructif et d'engager des actions de restauration ou de maintien de l'équilibre forêt-gibier. Des personnes du CNPF, de l'ONF, des DDT, des DRAAF, de Fransylva, des CETEF, des Chambres d'Agriculture, des Associations Départementales des Chasseurs de Grand Gibier, des Fédérations Départementales des Chasseurs et des adjudicataires en forêt domaniale ont été formées.

Pour retrouver la démarche : ***www.equilibre-foret-gibier.fr***

Contribution au projet Sylvafaune en Pays de Loire (Bercé)

Six ans après le démarrage du projet, les partenaires de Sylvafaune (CRPF, FDC, ONF, DDT) se sont réunis pour analyser l'évolution des différents indicateurs de changement écologique mesurés tous les ans et conjointement sur l'unité de gestion de Bercé (72). Ce suivi régulier a permis de mieux comprendre les dynamiques des populations de chevreuil et de cerf sur le territoire, ainsi que leur impact sur le milieu, afin de proposer des mesures adaptées et partagées pour améliorer l'équilibre sylvo-cynégétique.

Plateforme de télésignalement des dégâts

L'interprofession France Bois Forêt a permis à 6 partenaires (Fransylva, CNPF, EFF, UCFF, FNCOFOR et ONF) de créer et lancer une plateforme nationale de télésignalement des dégâts de gibier et de mise en visibilité des peuplements sensibles : ***https://plateforme-nationale-foret-gibier.cartogip.fr/index.php/carto***.

L'objectif est d'identifier les secteurs « sensibles » et de les porter à la connaissance des chasseurs et de leurs représentants pour une meilleure prise en compte et une adaptation des pratiques. En Ille-et-Vilaine, une synthèse de la pression des cervidés sur les projets Breizh Forêt Bois a été réalisée à l'aide des fiches d'inventaire simplifié de dégâts de gibier et les parcelles les plus impactées ont été mises en visibilité sur la plateforme.

Brocard

OBJECTIF 2 — CONFIRMER LE CNPF COMME RÉFÉRENT TECHNIQUE DE LA SYLVICULTURE DURABLE ET MULTIFONCTIONNELLE, AINSI QUE DE L'ADAPTATION DES FORÊTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE LEUR CONTRIBUTION A SON ATTENUATION

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Études

Expérimentation sur les peuplements mélangés en Pays de la Loire

Cette étude dresse un état des lieux des pratiques et des freins au développement des peuplements mélangés. Ce travail repose sur l'interview d'une centaine de personnes (gestionnaires, entrepreneurs de travaux, exploitants forestiers, salariés du CNPF et propriétaires privés). Les différents retours ont permis de formuler des préconisations pour développer le mélange tout en garantissant une production de bois d'œuvre.

Pour en savoir plus : ***https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/nos-actions/reseaux-d-experimentation-et-etudes/les-peuplements-melanges-en-pays-de-la-loire***

Bilan des essais des peuplements forestiers conduits en irrégulier en Bretagne

Cette synthèse rappelle les principes et réalise un état de lieux de la gestion des peuplements en irrégulier en Bretagne. Elle s'appuie notamment sur les résultats de suivi par le CRPF depuis au moins 10 ans d'une quinzaine de sites sur lesquels les peuplements sont convertis en irrégulier.

Réseau de placettes d'essai et de démonstration

Le réseau de placettes du CRPF Bretagne - Pays de la Loire comporte près de 230 références mesurées. Fin 2022, 145 dispositifs sont suivis dans le cadre du Référentiel Forestier Régional (RFR) breton, réseau de parcelles d'essais piloté par le CRPF et réunissant différents acteurs de la filière forestière. Une cinquantaine d'essais ont fait l'objet de mesures en 2022. En Pays de la Loire, on dénombre environ 85 placettes actives.

Les résultats et enseignements de ces mesures sont régulièrement valorisés par la production de synthèses et de fiches techniques.

Pour en savoir plus : ***https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/presentation-des-reseaux-d-experimentation-forestiere-regionaux***

Diffusion de l'innovation technique

Rédaction et édition de 4 fiches techniques « forêt et changement climatique » en Bretagne

Ces quatre fiches présentent les évolutions du climat en Bretagne depuis 1959 et leur impact sur les essences forestières. Elles fournissent des conseils de gestion dans ce contexte incertain.

Pour en savoir plus : ***https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/nos-actions/reseaux-d-experimentation-et-etudes/evolution-du-climat-et-impacts-sur-les-forets***

Placette de suivi d'un peuplement irrégulier mélangé

Environnement

Projet MelliFor

Le projet MelliFor s'est poursuivi en 2022 avec deux nouvelles rencontres entre propriétaires forestiers et apiculteurs en Sarthe et en Vendée : l'occasion d'aborder ensemble les enjeux communs aux deux filières ainsi que les nombreuses actions possibles pour rendre sa forêt plus accueillante aux pollinisateurs !

Pour en savoir plus : ***https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/nos-actions/environnement-biodiversite-et-paysages/projet-mellifor***

INFORMATION - VULGARISATION - FORMATION AU BÉNÉFICE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS ET DES PARTENAIRES

Appui technique individuel

Les techniciens CRPF réalisent ponctuellement des visites-conseil (à l'exclusion de tout acte relevant du secteur marchand) chez les propriétaires forestiers possédant ou s'engageant à établir un document de gestion durable.

Diagnostics Plan de relance en Pays de Loire

Le programme « Forêt, Bois, Construction et Territoires » financé par la Région des Pays de la Loire a pour objectif de dynamiser la filière bois et de pérenniser la ressource. En 2022, les animateurs ont concentré leur action sur la réalisation de diagnostics préalables au renouvellement forestier, prenant en compte l'adaptation des essences aux stations et au changement climatique grâce à l'outil BioClimSol. 649 ha ont ainsi été diagnostiqués en vue d'un projet de renouvellement ou de boisement pour 117 propriétaires visités.

Traduction économique pour la Bretagne

Grâce au soutien financier de la Région Bretagne et des Départements du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, les conseils personnalisés auprès des sylviculteurs bretons ont porté sur :

- 1 550 ha de forêts à entretenir et améliorer, contribuant à mobiliser plus de 47 200 m³ de bois d'éclaircie ;
- 703 ha de terrains à boiser ou reboiser ;
- 166 ha de coupe de récolte générant près de 45 000 m³ de bois.

Ce sont autant de travaux et de coupes orientés vers les professionnels de la filière.

Ille & Vilaine LE DEPARTEMENT — MORBIHAN — Région BRETAGNE

873 propriétaires dont 700 nouveaux ont bénéficié en 2022 d'une visite-conseil pour une surface cumulée avoisinant les 5 800 hectares.

Réunions de vulgarisation

Chaque année, le CRPF élabore un programme annuel d'une trentaine de réunions forestières, gratuites, qui visent à informer un large public de sylviculteurs sur la gestion durable des forêts. Elles permettent aux propriétaires forestiers de se rencontrer, d'échanger leurs idées et de mieux connaître les acteurs de la filière forêt-bois.

Réunion forestière du 27 octobre 2022 - CARDROC (35)

En 2022, le CRPF Bretagne – Pays de la Loire a organisé et animé 27 réunions de vulgarisation, auxquelles ont participé près de 780 propriétaires.

Formation des propriétaires forestiers (FOGEFOR)

Après plusieurs années fortement perturbées par la crise sanitaire, l'année 2022 a été celle du retour à la normale pour les formations FOGEFOR. En Bretagne, le cycle de formation de base initié en 2021 a été finalisé au printemps, permettant le lancement d'un nouveau cycle dès le mois de septembre. En Pays de Loire, un cycle de base complet a été dispensé, ainsi que 3 cycles plus courts (3 à 4 journées) sur les thématiques biodiversité, inventaire forestier et PSG.

Le succès de ces FOGEFOR se poursuit - notamment pour les cycles de base - et les demandes d'inscription sont souvent supérieures aux capacités d'accueil.

Réunion FOGEFOR : séquence théorique en salle avant mise en pratique sur le terrain

En 2022, le CRPF a organisé et animé 6 cycles FOGEFOR, totalisant 28 jours de formations pour 120 stagiaires inscrits.

Relations avec les partenaires techniques de la filière

Réunions des gestionnaires

En juin, le CRPF a organisé une journée d'information et de formation à destination des professionnels de la gestion forestière bretons et ligériens. Les 37 participants représentaient une vingtaine de structures différentes. La thématique portait cette année sur le Schéma Régional de Gestion Sylvicole et ses futures évolutions ainsi que la prise en compte dans les activités forestières des différents zonages environnementaux et patrimoniaux. Les présentations en salle le matin ont été illustrées sur le terrain l'après-midi dans une forêt concernée par un site naturel classé.

Relations avec les groupes de progrès

Les CETEF sont des associations départementales de propriétaires forestiers dédiées à l'expérimentation et au développement sylvicole. Les différents CETEF en Bretagne - Pays de la Loire disposent d'une convention de partenariat technique avec le CRPF et ont adhéré à la charte nationale des groupes de progrès sylvicoles.

En 2022, le CRPF a animé ou co-animé 15 réunions en lien avec les groupes de progrès pour 244 participants.

Prises de mesures sur une placette expérimentale suivie par le CEDEF 35

CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Santé des forêts

La surveillance de la santé des forêts en France métropolitaine est assurée par un réseau de professionnels de la forêt issus de différents organismes (ONF, CNPF, DDT...). 8 Correspondants - Observateurs du CRPF Bretagne - Pays de la Loire font partie de ce réseau et participent au bilan annuel des faits marquants observés dans chaque région.

Pour en savoir plus : ***https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/le-cnpf-et-la-foret-privee/la-foret-regionale/sante-des-forets***

Animation des sites Natura 2000 de Quénécan et de Paimpont

En Bretagne, le CRPF a poursuivi l'animation des deux sites Natura 2000 « Forêt de Paimpont » et « Forêt de Quénécan, vallée du Poulancre, landes de Liscuis et gorges du Daoulas ». Des travaux de restauration de tourbières et d'une lande sèche ont été menés en forêt de Paimpont et dans les landes de Liscuis. A compter de 2023, cette mission d'animation par le CRPF se poursuivra pour 3 ans sur Paimpont. Elle sera reprise par Loudéac Communauté pour le site de Quénécan.

Débardage à proximité de la tourbière de Vaubossard (massif de Paimpont) dans le cadre d'un chantier de restauration

Lancement des travaux d'élaboration des PRPFCI Bretagne et Pays de la Loire

Le CRPF a participé à différentes réunions pour contribuer à l'élaboration par les DRAAF des Plans régionaux de protection des forêts contre l'incendie (PRPFCI) en Bretagne et Pays de la Loire. Ils devraient être finalisés en 2023.

OBJECTIF 3 AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES ET DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

INCENDIES

Durant l'été 2022, les deux régions Bretagne et Pays de la Loire ont connu des incendies d'une ampleur peu commune pour le nord de la France. Le CRPF et les partenaires de la filière se sont fortement mobilisés pour aider les propriétaires forestiers et les territoires impactés dans ces moments difficiles.

Dép.	Communes	Surface totale brulée (ha)	Dont surface forêt privée (ha)	Nombre de propriétaires privés impactés
29	Saint-Rivoal, Commana, Sizun, Botmeur et Loqueffret	1827	209	100
29	La Feuillée et Brennilis	67	57	12
35 et 56	Campéneac, Loyat, Tréhorenteuc, Paimpont	480	212	123
44	Montrelais	15	15	4
49	Baugé en Anjou	1287	1250	225
49	Longué –Jumelles, Vivy	160	127	97
49	Baulieu sur Layon	120	61	2
72	Mulsanne, Téloché, Ruaudin	265	265	140
72	Fercé-sur-Sarthe	88	25	4

Principales actions menées en Pays de la Loire

Des opérations groupées ont été proposées sur les massifs les plus importants et les plus morcelés, à savoir Baugé en Anjou (49) et Mulsanne, Téloché, Ruaudin (72). Des réunions publiques en lien avec les mairies, Fransylva, le SDIS, la gendarmerie, Fibois, l'ONF et auxquelles ont pris part certains députés et préfets ont été organisées au plus vite après les incendies. L'objectif était de proposer aux propriétaires de se regrouper afin de permettre une évacuation rapide des bois calcinés dans un premier temps mais aussi d'envisager la reconstitution des massifs et l'aménagement de moyens de protection contre les incendies, pour assurer leur pérennité dans les années à venir.

Le CRPF a proposé des visites individuelles à tous les propriétaires touchés par ces deux incendies dans l'optique d'intégrer les plus petites surfaces dans un chantier groupé ou tout simplement d'apporter un conseil sur les actions à envisager. Les parcelles ont été classées en plusieurs lots selon la valorisation potentielle des bois (bois d'œuvre, d'industrie ou énergie). Une fois le recensement effectué, des appels d'offres ont été lancés par Fransylva, syndicat des propriétaires forestiers privés, afin de sélectionner un exploitant commun pour les propriétaires de ces petites parcelles. L'offre ainsi regroupée facilitait l'exploitation et l'évacuation des bois, tout en permettant aux propriétaires d'obtenir des prix avantageux au regard du volume total proposé. Sur les 2 massifs, les opérations d'exploitation ont pu débuter dès l'automne 2022 et la majorité des bois sera ainsi évacuée avant le printemps 2023. Concernant le massif de Baugé en Anjou, un travail d'aménagement de la desserte a été nécessaire pour permettre l'évacuation des quelques 150 000 m^3 de bois.

Pinèdes après incendies en Sarthe (72)

Pour les opérations de reconstitution, la création d'Associations Syndicales Libres (ASL) de gestion forestière a été lancée fin 2022 sur ces deux massifs ainsi que sur le secteur incendié de Longué-Jumelles, Vivy. L'objectif est de faciliter l'accès des propriétaires de petites surfaces aux aides publiques ou financements privés et de réfléchir l'aménagement futur à l'échelle du massif et non pas de la propriété (pistes et points d'eau DFCI, places de dépôt). Ces ASL seront aussi le lieu pour réfléchir à un programme de renouvellement sur l'intégralité des massifs, soit au total près de 1 650 ha à renouveler, que ce soit par plantation, semis ou régénération naturelle.

Principales actions menées en Bretagne

Que ce soit sur Brocéliande ou bien les Monts d'Arrée, les surfaces brulées concernent principalement des zones de landes.

Dès le 1er septembre 2022, un COPIL de restauration des Monts d'Arrée a été mis en place à l'initiative du Préfet et du Président du Conseil départemental du Finistère pour planifier la remise en état de ce territoire. Le CRPF a été associé aux différents groupes de travail et participe à l'élaboration du plan d'actions. Dans ce secteur, les zones de feuillus présentent peu d'enjeux de production et la majorité des résineux impactés sont de jeunes boisements de moins de 30 ans.

Landes et peuplements après incendies à Brocéliande (35)

Le secteur de Brocéliande avait déjà été impacté à quatre reprises par des incendies (1976, 1984, 1990 et 2009). Les forêts touchées sont principalement constituées de jeunes boisements de moins de 40 ans d'essences variées (Pins maritime et laricio, Chêne rouge d'Amérique, mélange de Pins et Chênes, Châtaignier). Le CRPF a réalisé des visites conseil pour accompagner les propriétaires dans la gestion des peuplements sinistrés. L'exploitation des parcelles de résineux les plus atteintes a débuté fin 2022. Les propriétaires pourront solliciter des financements (Breizh Forêt Bois, Label bas carbone,...) pour le reboisement.

ANIMATION TERRITORIALE

Stratégies Locales de Développement Forestier (dont CFT)

La Région des Pays de la Loire soutient activement la mise en place de Chartes Forestières de Territoires (CFT), en abondant l'aide européenne du FEADER d'une part et en soutenant le CRPF pour mobiliser les territoires d'autre part. En 2022, les diagnostics territoriaux et programmes d'actions ont été finalisés pour CAP Atlantique (44), Sud Retz Atlantique (44) et Saumur Val de Loire (49). Les diagnostics sont en cours d'élaboration sur les territoires d'Erdre et Gesvres (44), Pays Vallée du Loir (72) et Baugeois Vallée (49), tandis que le Pays de Pouzauges (85), l'Orée de Bercé Belinois (72) et Vendée Cœur Océan (85) sont en phase d'animation.

Démarches « Forêt Bois et Territoires » : participation aux COPIL et contribution aux actions « Amont »

En lien avec Fibois Bretagne et les territoires concernés (Pays de Brest, Quimper Bretagne occidentale, PETR Pays de Ploërmel-Coeur de Bretagne), le CRPF a contribué à la réalisation des diagnostics forestiers, à l'établissement de programmes d'actions et l'organisation de réunions de présentation en forêt avec les Elus, les propriétaires et les professionnels de la filière locaux.

Opérations groupées d'éclaircie 72 et 44

En 2022, le CRPF a poursuivi l'accompagnement de chantiers d'exploitation groupés. Ainsi, un nouveau chantier d'éclaircie a été lancé dans le cadre de la charte forestière du Bercé Belinois (72), rassemblant 40 propriétaires pour une surface de 50 ha. En Loire-Atlantique, le CRPF a appuyé Fransylva dans l'émergence d'un chantier groupé d'éclaircie sur une surface de 48 ha.

Opération groupée d'éclaircie dans le cadre de la charte forestière du Bercé Belinois (72)

Suivi des chantiers de reboisement groupés 56

Le CRPF a accompagné l'ASL de Saint-Martin-sur-Oust pour la réalisation des entretiens sur les parcelles reconstituées en 2021 (14 ha pour 15 propriétaires).

Action en faveur du développement des peupleraies

Pour faire face au non renouvellement des peupleraies, l'action « Du peuplier pour l'avenir » a accompagné financièrement 17 projets en 2022 totalisant 101 ha sur le département du Maine-et-Loire. L'aide complémentaire du Conseil Régional des Pays de la Loire a quant à elle soutenu 31 dossiers pour 83 ha sur l'ensemble de la Région. Le CRPF a participé à la promotion de ces aides et a accompagné techniquement les propriétaires concernés dans le renouvellement de leur peupleraie.

PROJETS LABEL BAS CARBONE

Le Label Bas-Carbone (LBC) est actuellement le seul référentiel reconnu par l'Etat qui permette de certifier des projets bas-carbone.

Sur l'année 2022, en lien avec le SUF C+For, le CRPF a permis la labellisation de 7 projets, représentant 40 ha, pour un volume de CO_2 séquestré sur 30 ans estimé à près de 6 500 tonnes.

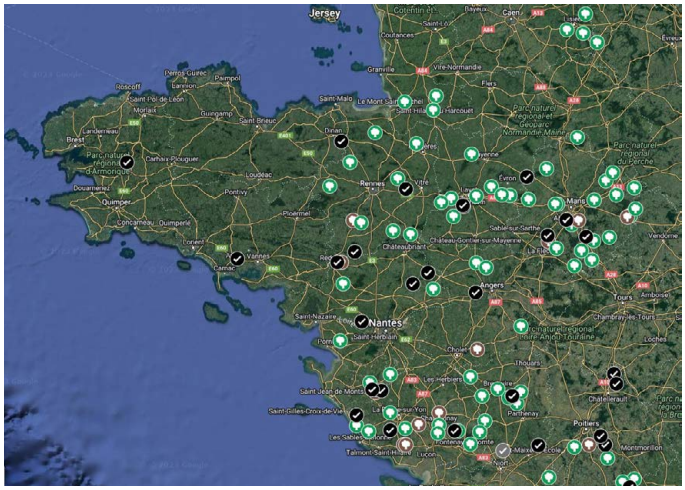

Localisation des projets Label Bas Carbone CNPF/C+For sur les régions Bretagne et Pays de la Loire

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Signature de la charte sylviculture et urbanisme en Sarthe

La charte « sylviculture et urbanisme » a été signée par l'ensemble des acteurs concernés fin 2022 dans le département de la Sarthe. Elle permet une meilleure prise en compte de la forêt dans les documents d'urbanisme.

Suivi des documents d'urbanisme

L'appui aux collectivités pour l'élaboration des documents d'urbanisme s'est poursuivi en 2022 : le CRPF a rendu un avis sur 33 projets de Plan Local d'Urbanisme (PLU(i)) et 11 projets de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). De plus, dans le cadre des porters à connaissance, le CRPF communique certaines données forestières à l'échelle des territoires et diffuse ses fiches « sylviculture et urbanisme ».

Pour en savoir plus : ***https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/nos-actions/environnement-biodiversite-et-paysages/urbanisme***

OBJECTIF 4 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE L'ÉTABLISSEMENT - VIE DU CRPF BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Départs :

- Patrick BLANCHARD, ingénieur environnement et responsable des antennes du Maine-et-Loire et de la Vendée (départ en retraite) ;
- Magali SANCHES, secrétaire basée à Saint-Herblain.

Arrivées :

- Armel BERNAY, technicien de secteur basé à Rennes pour l'Ille-et-Vilaine et l'Est des Côtes d'Armor ;
- Charlène DAVID, chargée de mission animation CFT Bercé Belinois, basée à Allones (72) ;
- Bixente FOUILLOT, technicien de secteur basé à Quimper pour le Finistère ;
- Mandy GREAUME, chargée de mission territoire, basée à St Melaine sur Aubance (49) ;
- Marion JAMILLOUX, technicienne de secteur basée à Laval pour la Mayenne et le Nord Sarthe ;
- Isabel MIRANDA, secrétaire basée à St Herblain (44) ;
- Guillaume RAOU, technicien de secteur basé à Vannes pour le Morbihan ;
- Axel VIAUD, apprenti basé aux Essarts (85).

FONCTIONNEMENT INTERNE

Mise en place effective du télétravail

Après plusieurs mois de mise en œuvre en contexte COVID, le télétravail a été officiellement déployé au sein du CNPF. Les agents dont les missions le permettent peuvent donc dorénavant bénéficier de jours de télétravail, sous réserve de la signature d'une convention individuelle.

Démarche QVT

La démarche QVT (Qualité de Vie au Travail) a été lancée dans chaque CRPF en 2022. Elle vise à apporter à l'ensemble des équipes un mieux vivre ensemble, à chacun un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle et à améliorer la performance du CNPF. Plusieurs réunions d'un groupe de travail régional se sont tenues et ont débouché sur des propositions d'actions concrètes dont certaines ont déjà été mises en application.

DES ÉLUS EN ACTION

Participation aux différentes commissions

Les élus professionnels du CRPF participent à de multiples commissions et instances telles que : Commissions Départementales de la Chasse et de la Faune Sauvage, sessions de Chambres d'Agriculture, Commissions des Sites, Commissions Régionales de la Forêt et du Bois, réunions des interprofessions, Commissions Plans Simples de Gestion et autres réunions thématiques... Ce travail considérable et cette présence a représenté plus de 75 jours sur l'année 2022 !

Actions auprès des Parlementaires pour promouvoir la gestion durable de la forêt privée

Les élus du Centre se sont mobilisés tout au long de l'année afin de sensibiliser les parlementaires aux risques accrus liés au changement climatique (incendies, sanitaires,...).

Préparation des élections CRPF

Les Conseillers de Centre du CRPF sont élus par les propriétaires forestiers tous les 6 ans. Pour préparer les élections de 2023, le CRPF a établi les listes électorales, permettant aux propriétaires de voter par correspondance pour élire leur représentant départemental au sein du Conseil de Centre.

JTN "FORÊT ET SOCIÉTÉ"

L'ensemble des personnels des CRPF étaient conviés en mars 2022 pour participer aux **Journées Techniques Nationales** consacrées au thème « Forêt et société ». Plusieurs ateliers, co-animés par des intervenants extérieurs, ont permis d'échanger et de réfléchir sur la place du CNPF dans les débats actuels (***cf.*** Forêt-entreprise n°263 de mars-avril 2022).

Photo d'équipe aux Journées Techniques Nationales

QUELQUES ÉLÉMENTS FINANCIERS

Le budget 2022 du CRPF s'établit à 1,8 millions d'euros, dont 82 % de dépenses de personnel. Les ressources financières de l'établissement proviennent d'une dotation de l'État (41 %), d'une taxe sur le foncier forestier (27 %) et de ressources externes (Europe, collectivités territoriales....) pour 32 %.

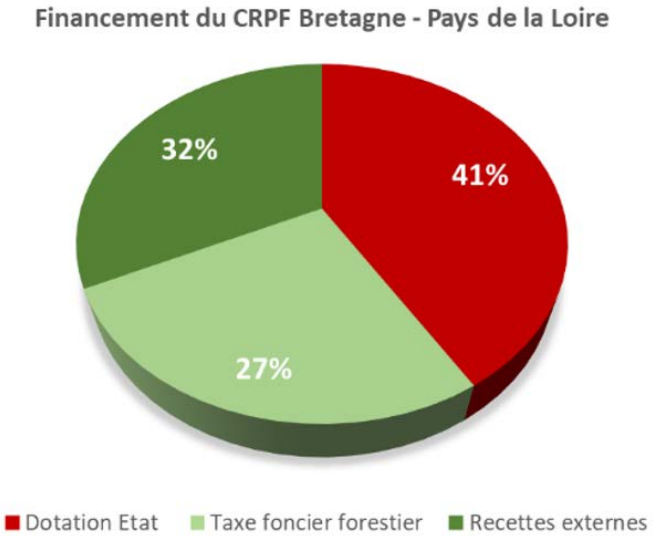

OBJECTIF 5

DÉVELOPPER LA COMMUNICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

ÉVOLUTION DE LA CHARTE GRAPHIQUE

L'identité visuelle du CNPF a évolué en juin 2022 pour faciliter la mise en œuvre d'une communication cohérente et réaffirmer la visibilité de l'établissement dans le cadre d'application fixé par la charte graphique de l'Etat. Elle s'accompagne de la devise « Agir pour les forêts privées de demain », choisie par les élus et le personnel. L'ensemble des éléments bureautiques ainsi que les nouvelles communications imprimées et numériques ont bénéficié de cette nouvelle identité visuelle.

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Migration du site internet

Une migration du site internet a été réalisée en avril (***bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr***). La nouvelle architecture commune à l'ensemble des CRPF a nécessité une réorganisation importante du site et un référencement de l'ensemble de la documentation qu'il contient afin de faciliter les recherches par les utilisateurs. En 2022, plus de 30 000 connexions au site internet ont été recensées pour près de 20 000 visiteurs différents.

Bulletin régional et la lettre électronique

Grâce à ces 2 médias complémentaires en termes de contenu et de périodicité, le CRPF relaie et démultiplie l'information forestière auprès des propriétaires forestiers privés, des acteurs de la filière et des élus. La revue « Bois et Forêts de l'Ouest » est un semestriel de 12 pages, diffusé à plus de 16 000 contacts sur support papier ou numérique. Tous les numéros de la revue sont téléchargeables sur le site internet du CRPF. Moins technique que la revue, la lettre électronique du CRPF, « La Feuille de l'Ouest », est avant tout destinée à relayer l'actualité forestière régionale ou nationale. Elle est diffusée à 4 600 destinataires.

PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

Les régions Bretagne et Pays de la Loire ayant été très impactées par les incendies en 2022, le CRPF a été fortement sollicité par les médias sur cette thématique ainsi que sur celle du changement climatique. Cela s'est traduit par de nombreuses apparitions ou citations dans la presse écrite, à la radio ou encore à la télévision, aussi bien à l'échelle nationale que régionale (une quinzaine de participations aux éditions locales des JT de France 3 par exemple).

SENSIBILISATION GRAND PUBLIC

Le CRPF Bretagne – Pays de la Loire s'est investi en 2022 dans plusieurs évènements à destination du grand public, notamment au travers :

- de l'animation de journées « la forêt s'invite à l'école » pour les scolaires ;
- de la participation aux Rencontres bretonnes de l'Arbre, de diverses tables rondes à l'occasion de projections de films sur la forêt ;
- de l'organisation de visites en forêt dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts, des journées Pays de Loire Grandeur Nature, du programme Rando'Clim,...

Autant d'occasions de promouvoir et d'expliquer la gestion forestière durable et multifonctionnelle !

Visite en forêt dans le cadre du dispositif "La forêt s'invite à l'école "

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNPF Bretagne Pays de la Loire

Siège :
36 avenue de la Bouvardière
44800 Saint-Herblain
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35
E-mail : paysdeloire@cnpf.fr

Site de Rennes :
101A avenue Henri Fréville
35200 Rennes
Tél : + 33 (0)2 99 30 00 30
E-mail : bretagne@cnpf.fr